

Commune d'Etalle
Consultation Sainte-Marie - FRW du 16 janvier 2021

FRW/2021-01-27/BE-Ale

Ordre du jour :

- Accueil et règles de fonctionnement
- Présentation globale du projet d'aménagement du cœur de village de Sainte-Marie-sur-Semois et visite de terrain
- Discussions
- Divers

Présences :

- **CLDR** : Angélique Maillen, Fabienne Bricot (CLDR et responsable de la Roseraie), François Nougarede, Jean-Marc Servais, Thierry Postal ;
- **Commune** : Henri Thiry, Melissa Hanus ;
- **Autres organismes** : Céline Fleury (directrice de la crèche), Delphine Golinvaux (directrice de l'école libre de Sainte-Marie) ;
- **FRW** : Bruno Echterbille et Alisée Lequeux ;
- **Auteurs** : Thierry Joie et Thierry Jaumain (Territoires), Suzanne Jadoul (SEN5).

I. Accueil et règles de fonctionnement

La FRW introduit la réunion en rappelant les règles sanitaires (port du masque et distance) et en situant l'étape de cette consultation dans le processus d'élaboration du PCDR.

II. Présentation globale du projet d'aménagement du cœur de village de Sainte-Marie-sur-Semois

Philosophie du projet

Objectif 1 : pouvoir créer un espace public convivial et sécurisé sur la place communale en limitant l'emprise de la voirie. Au lieu d'avoir une double voirie, il n'y en aurait plus qu'une seule. L'idée serait de mettre en place un tracé moins rectiligne pour embêter les voitures et de changer le sens de circulation pour ne plus arriver de la nationale mais venir du village vers la nationale.

Autres aménagements :

Conserver les modules de jeux et y ajouter une petite infrastructure sportive (style pétanque, ... ?). Le stationnement devant la crèche et le centre de jour seraient réorganisés de manière perpendiculaire à la voirie pour conserver l'espace libre même s'il était accessible pour des personnes à mobilité réduite ou des personnes qui ont besoin d'arriver devant le pas de la porte.

Connecter l'aire multisports via un cheminement de mobilité douce cercle Saint-Nicolas – place communale.

Aménager quelques places de stationnement en lien avec le cimetière.

Projet final : espaces publics mieux délimités, d'un seul tenant. Deux grandes parties du village seraient connectées par un cheminement de mobilité douce et dans l'optique « espace vert ».



III. Discussions

Salle Saint-Nicolas

1. Aménagements
 - Création d'un espace de rangement et vestiaire.
 - Retirer l'estrade de théâtre qui est dans le fond de la grande salle.
 - L'objectif souhaité par les habitants est une amélioration du bâtiment existant.
2. Occupations
 - Local de gym pour l'école (qui est située à proximité).
 - Utilisation de ce bâtiment lors de la brocante annuelle, notamment l'utilisation des toilettes.
 - Utilisation pour une salle de réunion à destination du monde associatif et pour le personnel de la crèche.
3. Aménagements extérieurs (abords de la salle Saint-Nicolas et liaison avec place communale)
 - Création de cheminement entre l'école et la salle de village Saint-Nicolas.

Place communale

- En ce qui concerne l'aménagement, une attention particulière doit être portée sur le bruit généré par les activités sur la place communale, car il y a une proximité avec la crèche dont l'isolation sonore ne serait pas performante.
- Il faut aussi prévoir des places de parking sur l'aménagement, notamment pour les riverains et les visiteurs (avec une place réservée pour les PMR).
- Mettre en priorité la mobilité douce sur l'aménagement.
- Il est important de préserver un espace pour le placement d'un chapiteau.

IV. Divers

- Pour rappel, la rénovation du cercle Saint-Nicolas ainsi que l'aménagement de la salle du foot de Sainte-Marie sont repris dans le répertoire des projets (lot3).

Pour la Fondation rurale de Wallonie, Bruno Echterbille et Alisée Lequeux